

**MAIRIE DE VITTEFLEUR**  
**76450 VITTEFLEUR**

Tél : 02.35.97.53.07

**CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**

Le cinq (5) juin deux mille vingt-six, à 17h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Vittefleur sous la présidence de Monsieur FOIRET, Maire de Vittefleur.

Etaient présents tous les conseillers sauf Madame Laetitia BENNAI ayant donné pouvoir à Monsieur Franck FOIRET, Madame Hélène DANGER, ayant donné pouvoirs à Madame Nicole LARDAND, Monsieur Michel LECOMPTE ayant donné pouvoirs à Monsieur Jean-Louis PROST et Monsieur Florian HAMEL, absent excusé.

La secrétaire de séance était Madame Sophie ROUSSIGNOL.

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 21 mai 2026 est adopté.

**I - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS :**

Les conseillers municipaux ont été convoqués le 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le Dimanche 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire explique qu'il faut désigner trois délégués et trois suppléants.

Il est procédé au vote après que les candidats se soient faits connaître.

Suite au dépouillement, les résultats sont les suivants :

Monsieur Jean GRANDSIRE, Madame Annick MUNIER et Monsieur Mickaël ROBERT sont élus délégués par quatorze (14) voix à zéro (0) bulletin nul ou blanc.

Madame Nicole LARDANS, Monsieur Jean-Jacques LEHERICE et Monsieur Franck FOIRET sont élus suppléants par quatorze voix (14) à zéro (0) bulletin nul ou blanc.

**II – QUESTIONS DIVERS :**

- Monsieur le Maire indique que le dossier de demande de subvention auprès de la DRAC, concernant la restauration de la Croix classée du cimetière, a enfin pu être fait.

Pour rappel, le devis d'un montant de 12 618.30 TTC avait été approuvé par les membres du conseil municipal suite à délibération n° 2025-04-17 en date du 24/03/2025.

- Le devis du géomètre GE 360, dont le siège social est à ST VALERY EN CAUX, a été signé.  
Ce devis concerne la numérotation cadastrale de certaines parcelles de la Résidence des Cygnes.

- Monsieur le Maire présente, aux membres du conseil municipal, divers devis établis pour anticiper la demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre concernant le parc Rue des Fontaines (maison et futur garage), savoir :

- Entreprise OMER pour le garage : 20 468.36 € TTC ;
  - Entreprise JJ MULTI RENOV pour la dalle béton du garage : 2 379.47 € TTC ;
  - Entreprise SK CHAUDRONNERIE pour l'escalier de la maison : 5 314.00 € TTC
- Les membres du conseil municipal approuvent les devis.

- Un habitant de la commune et propriétaire au 44 Grande Rue, a créé au total trois nouveaux logements. Il demande donc une nouvelle numérotation pour chaque logement. Monsieur le Maire propose de numéroter de la façon suivante : 44, 44 Bis et 44 Ter.

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

- Pour conclure, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal, qui le peuvent, de se rendre à la Salle Paul Lecordier pour la sortie du livre de Monsieur LEFEBVRE, et d'en profiter pour faire un rapide tour dans la commune afin de voir les avancements de travaux de la Grande Rue, de la Maison Rue des Fontaines et du local sanitaire de la Chapelle de Crosville.

Fin du conseil municipal à 17h30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,  
Monsieur Franck FOIRET



La secrétaire de séance  
Madame Sophie ROUSSIGNOL

